

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LAURÉATS

DE LA PREMIÈRE ÉDITION DES « VICTOIRES DE L'INVESTISSEMENT LOCAL » QUI RÉCOMPENSENT LES PROJETS DE TRAVAUX PUBLICS AU SERVICE D'UN MODÈLE PLUS ÉCOLOGIQUE ET CRÉATEUR DE VALEUR COLLECTIVE

Limoges, le 29 juin 2021. La Fédération Départementale des Travaux Publics de la Haute-Vienne a lancé la première édition des « Victoires de l'investissement local ». Elle récompense les infrastructures de travaux publics créatrices de valeur économiques, sociales et environnementales dans le département.

Garantir des travaux publics qui soient à la fois écologiques et créateurs de valeur économique est une problématique au cœur des priorités des collectivités territoriales. C'est bien pour mettre en avant cet équilibre vertueux que la Fédération Départementale des Travaux Publics de la Haute-Vienne a sélectionné et récompensé les infrastructures les plus prometteuses et responsables.

Les Victoires de l'investissement local permettent chaque année de valoriser les projets d'investissements innovant, améliorant le cadre de vie des concitoyens et/ou préservant l'environnement tout en valorisant le secteur. Ces récompenses répondent à la volonté collective d'engagement pour l'innovation écologique et la création de modèles économiques soutenables.

Cette année, les lauréats, Maires et Présidents d'intercommunalité, se verront remettre leurs récompenses selon les catégories de projets suivantes : énergie et mobilité bas carbone, cadre de vie, aménagement numérique et aménagement écologique.

C'est avec plaisir que les membres jurys composés de la FDTP 87 et de ses partenaires : l'Association des Maires et élus de la Haute-Vienne et la Banque des Territoires, ont décidé de récompenser pour cette 1^{ère} édition :

- La commune de **Saint-Yrieix-la-Perche** dans la catégorie **Cadre de vie**, pour une commune **de plus de 2000 habitants**
Pour ses travaux de restructuration de la place de la Nation
- La commune de **Saint Jean Ligoure** dans la catégorie **Energie et mobilité bas carbone**
Pour ses travaux d'aménagement de la traversée de bourg et l'installation de bornes de recharge pour voitures électriques.
- La commune de **Saint Priest Ligoure** dans la catégorie **Cadre de vie**, pour une commune **de plus de 500 et de moins de 2000 habitants**
Pour ses travaux d'aménagement de bourg
- La commune de **Blond** dans la catégorie **Aménagement écologique**
Pour ses travaux de création d'une station d'épuration des eaux usées
- **La Communauté Urbaine de Limoges Métropole** dans la catégorie **Prix de l'innovation**
Pour ses travaux d'expérimentation d'un éclairage dynamique, d'un éclairage adaptatif et d'un enrobé phonique
- Le **Département de la Haute-Vienne** dans la catégorie **Prix du jury**
Pour ses travaux des passerelles de la Pouge et de Saint-Pardoux

CONTACT PRESSE :

Fédération départementale de la Haute-Vienne

Marianne VIOLET, Secrétaire Générale, limousin@fntp.fr, 05 55 35 07 05

Mathilde PINTO, Chargée de missions, limousin@fntp.fr, 05 55 35 07 05

À PROPOS DE LA FDTP 87

La Fédération Départementale des Travaux Publics regroupe 56 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 1440 salariés. Elle informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Elle fait partie de la FRTP Nouvelle-Aquitaine, membre du réseau de la FNTP.

Pour en savoir plus : www.frtpn.fr / @FRTPNALimoges